



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

formation continue

Question écrite n° 122508

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé afin qu'en réponse il fasse connaître les dispositifs existants pour sécuriser les parcours de la vie professionnelle dans un contexte où la plupart des salariés sont amenés à changer de travail, d'employeur. Très précisément, il lui demande s'il peut décliner, d'une part, les incitations à la mobilité et, d'autre part, les crédits et incitations pour assurer, à tous les salariés, une formation continue tout au long de la vie professionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122508

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12198

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)